

**Réf. OS – AM – 2019-2020/038 – Modalités organisationnelles dans le cadre de la rentrée scolaire des élèves de Rhétorique la semaine du 18 mai 2020.**

Chers Parents,  
Chers Élèves,

Je vous invite à prendre en considération l'évolution des modalités organisationnelles dans le cadre de la rentrée scolaire des élèves de 6<sup>e</sup> année le 18 mai 2020 prochain.

Pour rappel, le Conseil National de sécurité impose le strict respect des mesures d'hygiène et de sécurité à l'ensemble des personnes présentes au sein de l'établissement scolaire.

À cet effet, il conviendra à tout élève de se conformer aux directives suivantes, sous peine de ne plus se voir autoriser l'accès à l'établissement pour mise en danger d'autrui :

1. Les classes de 6<sup>e</sup> année seront organisées en 8 groupes distincts composés de maximum de 10 élèves et éventuellement plus, dans les locaux qui le permettent de par leur dimension ;
2. L'horaire relatif au groupe auquel appartient votre enfant est repris en annexe de la présente note.
3. Dans le cadre de la logique dite des silos, la composition des groupes ne variera pas d'ici à la fin de l'année afin de diminuer au maximum le risque d'une contamination extérieure.
4. Les cours s'organiseront sur deux jours par semaine pour chaque groupe. Les groupes 1 à 4 seront accueillis du lundi au mardi. Les groupes 5 à 8 le seront du jeudi au vendredi.
5. Leurs entrées et sorties dans l'école sont aménagées de telle manière à éviter les regroupements de personnes et respecteront les principes de la distanciation sociale. Il est impératif de respecter ces heures en vue d'éviter tout engorgement ou rassemblement devant l'athénée. J'attire votre attention sur le fait que les transports en commun connaissent des difficultés au niveau de leurs horaires. Privilégiez une marge de manœuvre suffisante pour éviter d'y rester bloqué plus que de raison ;
6. Afin d'éviter les mouvements de groupes au sein de l'école, chaque groupe se verra assigner un local fixe et ce sont les enseignants qui évolueront de l'un à l'autre par tranche de deux heures ;
7. L'entrée des élèves se fera par la grille principale habituelle ;
8. Pour les parents qui déposent leurs enfants en voiture..., ils n'ont pas accès à l'enceinte de l'établissement pour des raisons évidentes de sécurité ;

9. Avant l'entrée dans l'école, l'élève sera contrôlé (*comme les membres du personnel*) au niveau de sa température à l'aide d'un thermomètre frontal, il se désinfectera les mains et ne pourra entrer que s'il est muni d'un masque. Ces derniers leur seront fournis dès le premier jour. Ceux-ci devront être impérativement lavés chaque soir à 60° afin d'être réutilisables le lendemain. À cet effet, nous vous recommandons d'ajouter au moins deux masques supplémentaires aux deux qui seront fournis par l'établissement. Vous recevrez également à cet égard diverses recommandations d'usage et de nettoyage en fonction du type de modèle de masque utilisé. À noter qu'une ordonnance de police impose désormais le port du masque dans certaines rues de Woluwe-Saint-Pierre, notamment près des quartiers commerçants (*Place Dumont et Saint-Alix*). Dès lors, au sortir du métro, ils devront conserver leur masque !
10. Pour rappel, le masque est obligatoire également dans les transports en commun ;
11. Dans la classe, les élèves se verront attribuer une place fixe respectant les mesures de distanciation fixées par les autorités. Le matériel superflu sera enlevé dans la mesure du possible et il sera veillé régulièrement au nettoyage et à la désinfection de toutes les surfaces de contact, des sols... Les règles de sécurité et d'hygiène seront clairement rappelées lors de la première heure de cours ;
12. Hormis la récréation et le temps de midi, l'ensemble des pauses se prendra dans les classes où l'on veillera particulièrement au renouvellement régulier de l'air. Afin d'éviter les croisements inutiles lors des périodes de pause, les groupes seront récupérés en classe selon un roulement établi par l'établissement ;
13. L'accès aux toilettes ne se fera qu'aux étages pendant les cours, deux personnes maximum à la fois en fonction du nombre d'éviers à disposition. Tout le nécessaire de désinfection et d'hygiène est mis à la disposition de chacun en quantité suffisante durant chaque journée. Les sanitaires seront également accessibles durant les pauses extérieures dans la cour selon les mêmes dispositions. Ils seront nettoyés après chaque pause par notre personnel d'entretien ;
14. Chaque élève se munira d'une collation (10 h) et de boissons en suffisance. Aucun distributeur ne sera accessible !
15. Il n'y aura pas de repas chauds. Celui qui ne souhaite pas emporter son pique-nique aura néanmoins la possibilité de commander un sandwich et une boisson en cuisine en matinée pour le repas de midi ; les règles d'hygiène au sein des cuisines étant strictement respectées et conformes aux normes les plus exigeantes de l'AFSCA ;
16. Les élèves ne seront pas autorisés à quitter l'établissement scolaire avant la fin de la journée de cours, sauf motif exceptionnel dûment motivé ;
17. Tout élève ou membre du personnel malade ne peut se présenter à l'école. Si néanmoins, une personne présentant des symptômes de maladie passait outre cette disposition, elle serait soit refusée à l'entrée, soit isolée dans un local spécifiquement prévu à cet effet, le temps de permettre aux parents ou à tout autre individu mandaté officiellement par la famille de venir rechercher la personne concernée. En cas d'impossibilité de répondre à cette demande, il sera fait appel aux services de secours afin de prendre en charge le/la malade ;
18. L'école a d'ores et déjà veillé à relativement bien s'approvisionner en savon, gel hydroalcoolique, serviettes jetables, gants, masques avec filtres, etc. ;

19. Pour l'entretien des masques, notre fournisseur préconise les éléments suivants :  
« Concernant l'entretien des masques, afin de pouvoir les garder le plus longtemps possible, nous préconisons de ne pas les mettre en machine à moins que ceux-ci ne soient vraiment sales. En effet, selon nous, la machine et le savon sont les éléments qui vont causer le plus de dégâts au masque. Un petit passage de 5 minutes dans de l'eau bouillante est amplement suffisant pour désinfecter le masque. Ensuite, surtout pas d'essorage, il faut juste les laisser sécher sur un fil. »
20. Pour rappel, les gels hydroalcooliques sont hautement inflammables. Attention au fumeur qui aurait la mauvaise idée d'allumer une cigarette au sortir de l'école, juste après s'être désinfectés les mains ;
21. Il est important de rappeler qu'aucun élève ne sera sanctionné parce que, pour des raisons objectives, lui ou ses parents préfèrent qu'il poursuive ses apprentissages à distance. Il en est de même pour tout élève malade. L'accès au Google drive de l'école sera toujours alimenté jusqu'à la fin de l'année scolaire. Tous les étudiants auront également accès à la plateforme Acces-Cible (*dont vous trouverez les identifiants en annexe*), notamment afin de bénéficier d'une solution Microsoft complète gratuitement. Pour ceux qui ne peuvent disposer de moyens informatiques à domicile, nous les invitons à en informer notre coordinateur pédagogique Monsieur LACASSE ([geoffrey.lacasse@acrommelynck.net](mailto:geoffrey.lacasse@acrommelynck.net)) qui se chargera d'assembler les documents de travail et de les transmettre par voie postale ou en remise en main propre au sein de l'établissement ;
22. La direction insiste encore une fois sur le fait qu'il ne sera toléré aucun écart quant au respect des mesures précitées ou à venir. Il y va de la sécurité de chacun !
23. D'autres mesures pourraient s'ajouter aux présentes dispositions. Il ne s'agit donc en rien d'une liste exhaustive.

J'ai parfaitement conscience qu'à leur lecture toutes ces mesures peuvent être une source d'anxiété, mais elles sont hélas un incontournable au bon déroulement de cette reprise.

En attendant d'avoir le plaisir de retrouver nos élèves de rhétos, restez prudents et attentifs à nos communications futures.

Mon coordinateur pédagogique Monsieur LACASSE ([geoffrey.lacasse@acrommelynck.net](mailto:geoffrey.lacasse@acrommelynck.net)) et moi-même restons à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile d'obtenir.

Prenez soin de vous et des vôtres !

Le Préfet des études,

A. MELLOULI